



**PROGRAMME IEV DE COOPERATION TRANSFRONTALIERE ITALIE –
TUNISIE 2014 - 2020 PREMIER PROJET STRATEGIQUE**

Agence des Ports et des Installations de Pêche (APIP)

**Consultation N°05/2023 pour la sélection d'un prestataire de services d'assistance
à la gestion du projet «ARIBiotech» C-5-2.1-41**

CUP I55F21003350006

**Termes de références (TDR) pour la sélection d'un prestataire de services
d'assistance à la gestion du projet «Alliance de recherche et d'innovation en
Biotechnologie bleue pour la valorisation des déchets marins ARIBiotech C-5-
2.1-41» CUP I55F21003350006**





Art.1. Objet de l'annonce

Pour la réalisation des activités du projet "Alliance de recherche et d'innovation en Biotechnologie bleue pour la valorisation des déchets marins (ARIBiotech C-5-2.1-41)" dans le cadre du premier appel à proposition du programme de Coopération Transfrontalière Italie-Tunisie 2014-2020, l'Agence des Ports et des Installations de Pêche (APIP) (le Partenaire3), avec la présente consultation, a l'objectif de sélectionner un prestataire de services d'assistance à la gestion du projet ARIBiotech.

Art.2. Objet du service et procédures de réalisation

le candidat contractuel sera chargé(e) de:

1. Prendre en charge la gestion de toutes les activités du projet en collaboration avec la coordinatrice du projet.
2. Optimiser la sauvegarde de toute la documentation du projet
3. Rédiger les rapports d'avancement de suivi et de monitoring financier, narratif et consolidés des activités du projet.
4. S'occuper de toute la logistique requise (paiement, bons de commande, organisation, etc.) des ateliers et des séminaires
5. Programmer et exécuter les opérations d'approvisionnement.
6. Assister à l'organisation des rencontres, séminaires en présence ou en ligne et rédiger les Procès-verbaux
7. Appuyer l'équipe dans l'organisation des réunions internes, des ateliers-café et des séminaires
8. Assurer l'archivage physique et digital des documents des projets.
9. Contribuer à l'élaboration des rapports financier et technique sur la plateforme du projet

Art.3. Honoraires et modalité de paiement

Après sélection du candidat, un contrat de prestation de service sera signé entre les deux parties. Le paiement sera fait en trois tranches égales à raison de 2674,710 dinars la tranche (793 €), hors TVA sous la ligne budgétaire 5 coûts des services. La première tranche sera faite après 45 Jours de travail sur présentation d'une note d'honoraire et des time-sheet dûment compilés.





Art.4. Durée de la collaboration

La collaboration du candidat démarre dès la signature du contrat de prestation de service et reste valable jusqu'au 31 Décembre 2023 sauf en cas de prolongation du projet accepté par l'AGC et la signature d'un avenant.

Art.5. Profil demandé:

Avoir un diplôme/Licence en Gestion ou similaire

Expérience de gestion des projets similaires

Compétences et qualifications:

- Avoir une bonne maîtrise de la langue française (les langues arabe et italienne sont des atouts)
- Maîtrise des outils informatiques
- Rigueur, objectivité, transparence et sens de la responsabilité, créativité et dynamisme, autonomie, efficacité, aisance relationnelle, organisation, rigueur, et discrétion
- Avoir des soft-skills développés, connaissance dans la gestion logistique.
- Maîtrise des procédures de communication externe et interne
- Flexibilité des horaires de travail et disponibilité pour les activités du projet

Art.6. Procédures et critères de sélection:

Les candidatures présentées dans les délais prévus et qui respectent les conditions demandées, seront examinées par une commission qui attribuera une note selon les critères suivants:

- L'adéquation du diplôme avec le profil demandé (10 points)/(05 points) diplôme équivalent
- L'expérience professionnelle après obtention du diplôme (04 points)
- Expérience dans les domaines de la gestion logistique (02 points)
- Les formations (02 points) à raison de 0,5 point par formation prise en considération
- Les stages (02 points) à raison de 0,5 point par stage prise en considération

Seuls les deux premiers candidats seront convoqués pour une interview qui sera notée comme suit :

- Dialogue et communications	10
- Test écrit pour évaluation du niveau linguistique	10





Art7. Présentation des candidatures:

Le dossier devra être envoyé ou consigné à l'adresse suivante:

l'Agence des Ports et des Installations de Pêche– Bureau d'ordre

Port de pêche la Goulette, Tunisie

L'enveloppe devra mentionner la spécification suivante:

**« Consultation n°05/2023 pour la sélection d'un prestataire de services
d'assistance à la gestion du projet « ARIBiotech »**

C-5-2.1-41

«A ne pas ouvrir avant la séance d'évaluation»

L'APIP n'accepte pas les demandes reçues après la date limite du 15/08/ 2023 - 12.00 heures

(Le timbre postal ne fait pas foi).

Uniquement le candidat sélectionné par la commission selon les critères demandés sera contacté pour signer un contrat de prestation.

Art.9. Eléments constitutifs du dossier:

- Demande de participation à la sélection (Lettre de motivation)
- Copie du document d'identité
- Copies des diplômes obtenus
- Curriculum Vitae
- Documents/attestations liés aux conditions professionnelles déclarées dans le CV.

Tunis le 20/07/2023

Le Directeur Général de l'APIP

Hechmi Missaoui

Hechmi MISSAOUI
Administrateur Délégué
à l'Agence des Ports
et des Installations de Pêche

